

REDUCTION DES CHARGES SUR UNE CATEGORIE DE SALAIRES (SMIC)

- Lorsque l'on applique une réduction de charges sur une catégorie de salaires (par exemple le SMIC) et non pas sur une catégorie de métiers, les créations d'emplois ainsi réalisées sont compensées par des pertes d'emplois sensiblement équivalentes, car c'est une aide indirecte à l'importation et un accroissement du déficit de l'Etat. Actuellement en 2006, cette politique pratiquée depuis des décennies (jamais évaluée) coûte 30 milliards d'€ au budget de la France.
- A l'inverse, lorsque la réduction des charges s'applique sur une catégorie de métiers, ces métiers créent des emplois supplémentaires nets et cela dans toutes les catégories de salaires des métiers ainsi aidés (SMIC – Employés – Agents de production – Recherche).
- Au lieu de la baisse des charges sur le SMIC, qui génère l'importation (grande distribution), augmentons largement les crédits pour les Pôles de Compétitivité et développons une SBA (Small Business Administration) à l'Européenne.

***"C'est la Recherche qui crée le Produit,
le Produit qui crée l'Emploi"***

C'est la Recherche qu'il faut aider, pas le SMIC.